FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Trafic de chanvre: des militaires impliqués à Lambaréné!

Styve Claudel ONDO MINKO Libreville/Gabon

ES flics du commissariat d'Isaac, dans le 2e arrondissement de Lambaréné, viennent de frapper un grand coup. Ils ont, en effet, mis la main sur une cargaison de chanvre indien dans la nuit du 4 au 5 avril dernier. Selon les révélations des transporteurs, la cargaison de stupéfiants appartiendrait aux éléments des forces armées en poste à Libreville. La procédure confiée pour compétence à l'unité locale de l'Oclad permettra, sans doute, de remonter jusqu'aux militaires impliqués dans cette affaire.

Une source proche du parquet de Lambaréné indique que tout serait parti d'un contrôle de routine diligenté par les policiers du commissariat d'Isaac, en vue de veiller au respect du couvre-feu. C'est exactement à 1 h 45 que ces derniers ont "arraisonné" un camion de marque Mercedes-Benz à leur checkpoint. Le transporteur qui venait du Congo-Brazzaville à destination de Libreville est, à première vue, chargé de manioc pilé. Seulement, lors de la fouille, les flics constatent que l'assistant du chauffeur, qui est torse nu, affichait un comportement pour le moins étrange. Et en demandant au conducteur les documents afférents à la circulation de son véhicule, ce dernier identifié comme Léance Koumba se met à tempêter, non sans mena-

cer les agents.

" Les policiers ont découvert que le conducteur n'avait pas les papiers requis, excepté une quittance qui stipulait que ses documents, parmi lesquels le permis de conduire, avaient été saisis par les gendarmes de la brigade de Melen à Libreville. Et qu'il avait 48 heures pour régler la situation, en vue de récupérer lesdits documents ', fait savoir notre source. À mi-parcours de la fouille du camion, les limiers découvrent des produits pharmaceutiques interdits à la vente. Mis sous pression par les flics, l'assistant du chauffeur décide soudainement, pour négocier sa liberté, de faire des confidences sur la cargaison non conventionnelle qu'ils transportent. La fouille méticuleuse du camion abouti à la découverte de deux ballots de chanvre indien soigneusement dissimulés entre les régimes de bananes.

Questionné sur la présence des stupéfiants dans le camion, Léance Koumba répondra que le colis était destiné à des militaires qui avaient l'habitude de passer commande au Congo. Et qu'il ne serait qu'un simple convoyeur. Une fois le dossier transféré aux éléments de l'Oclad pour compétence, ces derniers vont procéder à une autre fouille approfondie, qui permettra de mettre la main sur deux autres ballots de chanvre indien.

Renseigné sur le sujet, le procureur de Lambaréné a constaté les faits. Aussi, la procédure suit-elle son cours. Affaire à suivre.



Le commissariat d'Isaac dont les éléments se sont montrés efficaces.



Merci d'envoyer lettre de motivation et CV par courriel à l'adresse suivante (j.sessac@petrogasworldwide.com

